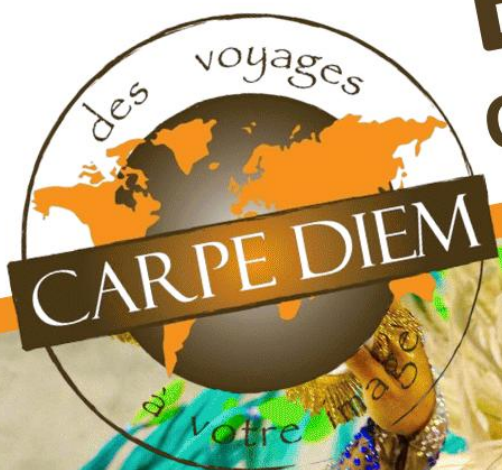


BRESIL

CARNAVAL DE RIO / PARATY



CARPE DIEM « DES VOYAGES A VOTRE IMAGE » - MARQUE COMMERCIALE DE CLRT VOYAGES

Parc Eureka - Zone d'activités Tire-Pois - 38660 ST VINCENT DE MERCUZE

Téléphone : 04.76.73.14.41 - Email : contact@carpediem-voyages.com

Site web : www.carpediem-voyages.com

APST
Association Professionnelle
de Solidarité du Tourisme

SAS au capital de 135 000 € - RCS Grenoble : 794 721 282 - N° TVA : FR 82 794721282 - Code NAF 79.12Z - IM038130009

Assurance Resp. Civile Professionnelle : HISCOX : 49 Avenue Monterey - 75002 Paris (Contrat HA RCP0545876)

Agence licenciée garantie par l'Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme - Siège : 87, rue La Boétie 75008 PARIS

VOTRE PROGRAMME

1^{er} jour LYON / Envol vers RIO DE JANEIRO 09/02

Rendez-vous des participants à l'aéroport de **LYON**. A votre arrivée, accueil et assistance aux formalités d'enregistrement puis envol pour **RIO DE JANEIRO** sur vols **Lufthansa** via Francfort.
 ☉ Prestations et nuit à bord.

2^{ème} jour Arrivée à RIO DE JANEIRO & Pain de Sucre 10/02

☉ Petit déjeuner à bord.

A votre arrivée le matin, récupération des bagages et formalités de douanes. **Accueil par votre guide local francophone.** Route vers le centre-ville de **RIO DE JANEIRO**, ville qui mêle folie urbaine, longues plages de sable fin et collines verdoyantes, architecture coloniale, ensembles ultramodernes et bohèmes... Une ville de contrastes qui vit au rythme de la samba, du football et des nuits endiablées, atteignant son paroxysme au moment du fameux carnaval !

Difficile de ne pas succomber au charme de cette ville hors du commun, et située dans l'une des plus belles baies du monde. Coincée entre montagnes et l'Océan, Rio s'offre au regard ébloui des visiteurs et a su conserver toute sa magie... Ici, rien n'est comme ailleurs... Au point que près de 7 millions d'habitants considèrent Rio comme leur propre maison, définissant ainsi le lien d'attachement qui les lient à leur ville.



BRESIL

« CARNAVAL DE RIO & PARATY » - DU 9 AU 18 FEVRIER 2027



Départ en direction du célèbre **PAIN DE SUCRE**, pic rocheux qui doit son nom à sa forme, mais aussi à la traduction approximative du nom que lui donnaient les Indiens. Vous effectuerez **l'ascension en téléphérique jusqu'au sommet**, d'où vous jouirez d'une vue imprenable sur Rio : du haut de ses 395 mètres, vous pourrez admirer la baie de Guanabara et le littoral, Copacabana ainsi que le Corcovado...

Du haut du rocher, la vue est splendide : vous embrassez toute la ville avec les plages

d'Ipanema et leblon, Copacabana, le Corcovado et le chaos rocheux de la baie de Guanabara.



☉ **Déjeuner dans une churrascaria**, restaurant spécialisé dans la préparation et le service de viandes grillées, typique de la cuisine brésilienne.

Transfert vers votre hôtel **situé à proximité de la plage de Copacabana**, pour **4 nuits consécutives** et installation.

Après-midi libre pour la détente ou la découverte personnelle.

La plage n'est qu'à 500 m de votre hôtel si vous préférez profiter de moments de farniente tel un vrai carioca.

*Avec ses 4,5 km de sable doré et bordée par l'Avenida Atlântica, **Copacabana** est un véritable concentré de culture carioca. L'ambiance y est vibrante, avec ses groupes de jeunes qui jouent au beach-volley, ses coureurs sur la promenade et ses vendeurs ambulants qui vous proposeront, sans doute, une rafraîchissante agua de coco.*

☉ Dîner libre et nuit à l'hôtel.

3^{ème} jour

RIO DE JANEIRO : Corcovado & centre Colonial

11/02

☉ Petit déjeuner.

Vous partirez à la découverte du célèbre **CORCOVADO**, qui doit son nom à la forme de la montagne qui culmine à plus de 700 mètres d'altitude. C'est ici que le Christ Rédempteur, immense statue de pierre-savon et œuvre du sculpteur français Paul Landowski, a été édifié et inauguré en 1931. Ouvrant ses bras, il symbolise les traditions d'accueil et d'hospitalité du peuple brésilien.



Établie au cœur du parc national de la forêt de Tijuca, la statue mesure 38 mètres de haut (dont 30 pour le Christ et 8 pour le piédestal, qui occupe une aire de 100 m²). Sa masse est de 1 145 tonnes, la masse approximative de la tête est de 30 tonnes et celle de chaque main de 8 tonnes.

La visite commence par un voyage à la station de Cosme Velho, où vous allez prendre le **train à crémaillère**. Vous voyagerez à travers la forêt tropicale humide de Tijuca, plus grande forêt urbaine au monde, jusqu'au Corcovado qui vous offrira des vues à couper le souffle de l'une des plus belles villes du monde. Le train vous amènera à la plus célèbre attraction de Rio de Janeiro, le Christ Rédempteur. Classé monument historique depuis 1973, le Christ du Corcovado est l'un des endroits touristiques les plus fréquentés de Rio de Janeiro.

🍽️ **Déjeuner feijoada** au restaurant. Symbole de la cuisine brésilienne, la feijoada est un ragoût de haricots noirs cuisiné avec plusieurs morceaux de porc, notamment de la saucisse, des côtes et du bacon. Ce plat généreux, proche du cassoulet toulousain, est généralement servi avec du riz blanc, du chou vert, des tranches d'orange et de la farofa (farine de manioc grillée). Historiquement, ce plat trouve ses racines dans les traditions africaines et portugaises.

En compagnie de votre guide local, départ pour la **découverte du centre-ville colonial de Rio** afin de découvrir un ensemble architectural contrastant avec le Rio des affaires et ses quartiers



modernes : ce lieu mosaïque, à l'atmosphère si particulière, conjugue parfaitement modernité et histoire...

Vous déambulerez dans la partie historique de la ville, avec ses églises coloniales, ses petites rues commerçantes, ses vieilles demeures coloniales du 19^{ème} siècle et son atmosphère unique dégagée au contact des cariocas... Vous passerez notamment par :

- la **bibliothèque nationale**, avec ses 9 millions de documents : c'est l'une des plus grandes bibliothèques du continent américain, et la plus grande bibliothèque d'Amérique latine,
- la **place du 15 Novembre**, devenue un lieu de rencontre pour les Cariocas, avec ses bars, ses restaurants et ses musées : les arbres

qui y poussent lui confèrent une atmosphère particulière et unique,

- le **Palais Impérial** (ancienne maison du gouverneur), bâti au 18^{ème} siècle, à l'architecture coloniale. Tour à tour résidence du vice-roi du Brésil, du roi João VI du Portugal, puis d'empereurs brésiliens, c'est ici que fut proclamée, en 1888, l'abolition de l'esclavage,

- la **cathédrale métropolitaine Sao Sebastiao**, dont l'architecture moderniste est inspirée des pyramides mayas du Yucatan mexicain : c'est un édifice religieux aux dimensions impressionnantes et l'un des plus grands bâtiments catholiques au monde, pouvant accueillir plus de 20 000 fidèles en son sein.

Vous passerez par le **quartier de LAPA**, réputé pour ses aqueducs coloniaux, son littoral et ses parcs bariolés qui révèlent un autre aspect de la culture brésilienne.

Vous serez au cœur du « berceau » de la vie bohème de Rio, dans un quartier historique et pittoresque. Vous déambulerez à pied à travers ses petites ruelles pavées, avant d'atteindre la **rue Lapa** avec ses belles maisons du 18^{ème} siècle. Passage par l'**escalier « Selaron »**, un ensemble de marches de renommée mondiale et l'œuvre de l'artiste Jorge Selarón qui souhaitait rendre hommage au peuple brésilien. C'est aujourd'hui l'un des monuments les plus frappants de Rio, marquant la frontière entre les quartiers de Lapa et Santa Teresa. Les marches emblématiques sont devenues l'une des pièces les plus célèbres du monde du « street art ».



🍽️ **Dîner de spécialités du Nordeste** - à distance pedestre de l'hôtel.



Goûtez la moqueca : venue de Bahia, c'est peut-être le plat le plus parfumé et coloré de la cuisine brésilienne. Ce ragoût de poisson ou de fruits de mer est cuit lentement dans du lait de coco, de l'huile de palme rouge (dendê), de la tomate, de l'oignon et de la coriandre. En guise de douceur, laissez-vous tenter par la tapioca : une fine crêpe blanche et

souple, préparée à base de farine de manioc humidifiée et cuite à la poêle sans matière grasse. Elle se referme sur elle-même comme un sandwich, et fera un dessert gourmand garni de noix de coco, banane ou chocolat (se déguste aussi en version salée garnie de fromage, jambon ou crevettes).

Retour et nuit à l'hôtel.

4^{ème} jour

RIO DE JANEIRO en liberté

12/02

🍽️ Petit déjeuner.

Journée libre pour la détente. La plage est proche, une matinée de farniente est une excellente option pour vous reposer avant la fête qui vous attend le lendemain.

[Carpe Diem vous conseille :](#)

- la **forêt de Tijuca** : elle regroupe des centaines d'espèces de la faune et de la flore que l'on ne retrouve que dans la Mata Atlantica et dont plusieurs sont en voie de disparition. Située au cœur de la ville, à quelques minutes de la plupart des quartiers de Rio, vous pourrez vous y promener pour découvrir la castatinha (petite cascade), la grotte Paulo et Virginia, le lac des fées, l'étang des solitudes...

- le **stade Maracana** : inauguré en juillet 1950, le plus grand stade de football du monde a su garder le charme qui l'a transformé en carte postale et en point touristique de premier plan.

- le **jardin botanique** qui est l'un des centres de recherche mondiaux les plus importants dans le domaine botanique et de la biodiversité. Vous aurez l'occasion d'apprécier plus de 5 000 variétés de plantes du monde entier et de nombreuses espèces de fleurs se développant sur les 140 hectares de parc. Ici, palmiers royaux, bambous géants, plantes médicinales, ou encore le fameux Pau-Brasil... ce jardin comporte d'innombrables espèces tropicales ! En prêtant attention, vous pourrez apercevoir des toucans voler d'un arbre à l'autre...

- une **croisière sur la baie de Guanabara** à bord d'une goélette (durée : 2h00 - bateau non privatisé), où des explorateurs portugais jetèrent l'ancre le 1^{er} Janvier 1502, la confondant avec l'embouchure d'un fleuve. Depuis la mer, Rio apparaît quasiment comme elle était lorsqu'elle a été découverte, nichée au pied du mont du Pain de Sucre et du Corcovado. Vous pourrez admirer les vues époustouflantes de la côte de Rio, les forteresses contemplant l'entrée de la baie...

🍽️ Repas libres. Nuit à l'hôtel.



5^{ème} jour

RIO fait son CARNAVAL : Défilé des Ecoles Championnes

13/02

☉ Petit déjeuner.

Aujourd'hui profitez de temps libre pour vous reposer en vue du grand spectacle du soir qui dure toute la nuit.

☉ Déjeuner libre.

Si vous êtes impatients de vivre l'ambiance festive du Carnaval, plusieurs « blocos » de rue devraient défiler dans différents quartiers de Rio lors de cette journée.

Pourquoi ne pas rejoindre **le défilé d'un « bloco » de rue** pour vivre une nouvelle

expérience de Carnaval. Ce **carnaval populaire** se déroule dans les rues de Rio, les « blocos » sont des sortes de fanfares citoyennes à pied ou sur des camions d'enceintes jouant tous types de musiques brésiliennes. Vous résisterez difficilement à cette ambiance envoûtante au milieu des cariocas.

☉ Dîner libre.



Soirée du Carnaval avec défilé des Championnes 13/02/2027

En début de soirée, navettes au départ de l'hôtel de front de mer le plus proche à destination du Sambodrome (service collectif sans guide).

Entrée au Sambodrome pour assister au **Défilé des Écoles Championnes du Carnaval 2027.**

Places en gradins avec assistance francophone sur place.

Navettes de retour vers la zone hôtelière (disponibles à partir de la 4^{ème} École de Samba jusqu'à la fin du défilé - service collectif sans guide).



Nuit à l'hôtel.

6^{ème} jour

RIO DE JANEIRO / PARATY 250 km / 4h30

14/02

☉ Petit déjeuner.

Dans la matinée, **transfert vers le village de PARATY**, véritable bijou architectural : c'est l'une des villes coloniales les mieux préservées du Brésil. Fondée en 1531, la ville s'est développée en devenant une halte commerciale durant le « cycle de l'or ». C'est aujourd'hui une ville qui offre l'un des plus riches ensembles architecturaux du Brésil.

☉ Déjeuner libre en cours de route.

Jaillie tout droit du 17^{ème} siècle, la cité se trouve à l'extrémité de l'ancien chemin de l'or. A 280 km au sud de Rio, vous plongerez dans une époque révolue, encore rythmée par les carioles à cheval dans les rues pavées et l'arrivée des voiliers à deux mâts au port. La ville vit aujourd'hui de l'art et de l'artisanat : galeries, échoppes traditionnelles et petites boutiques habitent le rez-de-chaussée des pousadas, maisons coloniales authentiques.



Départ pour une **visite guidée - à pied - au cœur du centre historique de PARATY** pour apprécier l'impressionnante harmonie de son architecture. Classé au **Patrimoine Mondial de l'UNESCO**, son centre historique offre des ruelles pavées, de nombreux « sobrados » avec leurs portes et fenêtres colorées, des balcons de fer forgé et des rues inclinées permettant l'écoulement des eaux de pluie... *Cette petite ville de 35 000 habitants est située sur la fameuse Costa Verde, à mi-chemin entre Rio et São Paulo. Située dans un écrin de nature exceptionnel, Paraty est enserrée entre une baie magnifique de près de 65 îles côté mer, et par la forêt Mata Atlantica qui plonge depuis les collines du parc national de la Sierra da Bocaina côté terre. Les paysages sont de toute beauté. Mais Paraty est assurément un joyau pour son histoire et ses vieilles pierres.*

Vous terminerez la visite par la dégustation d'une boisson locale : la cachaça, cousine éloignée du rhum et surtout l'ingrédient incontournable de la caipirinha.

Installation dans une **pousada typique** de la région, pour **3 nuits consécutives**.

☉ Dîner libre - et nuit à la pousada.

7^{ème} jour

PARATY : croisière dans la baie

15/02

☉ Petit déjeuner.

Embarquement à bord d'une goélette et départ pour une **croisière vers les îles tropicales** (bateau non privatisé) : navigation au sein de la **baie de Paraty** parsemée d'îles tropicales à la végétation luxuriante... Vous rejoindrez 2 magnifiques îles aux plages exotiques et en profiterez pour nager et vous détendre. ☉ **Déjeuner à bord de la goélette.**



Retour en goélette à PARATY et fin de journée libre.

☉ Dîner libre - et nuit à la pousada.

8^{ème} jour

Détente à PARATY

16/02

☉ Petit déjeuner.

Journée libre à Paraty pour une découverte personnelle de la ville ou pour profiter d'une excursion dans la région.

☉ Déjeuner libre.

Carpe Diem vous conseille :

Partez pour une journée inoubliable à bord d'une **jeep 4x4** (conduit par un chauffeur) pour rejoindre l'**arrière-pays de PARATY**... et le **Parc National de Serra da Bocaina** qui offre de superbes balades à travers la Mata Atlântica et de nombreuses cascades disséminées sur les abords du Rio Perequê-Açu.

Le Parc National de Serra da Bocaina s'étend sur plus de 100000 hectares qui proposent une extraordinaire biodiversité. Ces espaces préservés sont d'un intérêt majeur pour leur beauté incontestable mais aussi et surtout parce qu'ils concentrent des espèces végétales et animales rares. Des animaux menacés d'extinction peuvent y être observés. Les tapirs, les singes noirs, les jaguars (rares), la fabuleuse et malheureusement en voie d'extinction harpie peuvent être aperçus par quelques observateurs chanceux. C'est cette même exubérance géologique et floristique qui justifie une protection stricte qui préserverait le parc de la prédation humaine liée à la forte demande de terres constructibles ou à la croissance de population.



Après avoir traversé la forêt tropicale, vous effectuerez une randonnée de 3,6 km sur un tronçon de l'ancienne Route de l'Or puis atteindrez de fantastiques **cascades** telles que Toboga (où vous pourrez prendre de magnifiques photos) et Tarzan dans lesquelles vous pourrez vous baigner. Continuation avec la visite d'une **distillerie de cachaça**, célèbre boisson brésilienne à base de canne à sucre : vous découvrirez alors les méthodes artisanales de production et aurez l'occasion de goûter aux saveurs exotiques. 🍷 **Déjeuner dans une**

ferme agroforestière en cours d'excursion.

Pour ceux qui préfèrent la plage, nous vous conseillons : Trindade, à 25 km au sud de Paraty, elle occupe une longue portion de littoral d'une extrême beauté. On peut lézarder au soleil ou marcher le long de 4 des plus belles plages du Brésil (**Cepilho, Ranchos, Meio et Cachadaço**). Au programme : déferlantes, gros rochers, vastes étendues de sable fin bordées de montagnes, sentiers escarpés à travers la jungle, et une piscine naturelle aux eaux calmes face à Cachadaço, la plage la plus éloignée. **Un bus local dessert Trindade toutes les heures au départ de la gare routière de Paraty** (tarif indicatif : 2 à 4 €/pers. – env. 40 min en bus. En taxi prévoir 20/25 € - env. 25 min).



🍷 **Dîner d'adieu au restaurant avec musique live** - à distance pédestre de l'hôtel - et nuit.

9^{ème} jour

PARATY / SAO PAULO / Vol de retour 250 km / 4h30

17/02

🍷 Petit déjeuner.

Journée libre à Paraty pour une découverte personnelle de la ville et 🍷 déjeuner libre.

Selon les horaires de vols, transfert en autocar vers l'aéroport de **SAO PAULO**. A votre arrivée à l'aéroport, formalités d'enregistrement puis envol à destination de **LYON** sur vols **Lufthansa** via Munich. 🍷 Prestations et nuit en vol.

☺ Petit déjeuner en vol.

A votre arrivée à **LYON**, récupération des bagages.

Fin de nos prestations.

N.B : Les visites et excursions mentionnées au programme peuvent être modifiées ou inversées en fonction des particularités locales.

■ ■ ■ Vos horaires de vols avec **Lufthansa**

Mardi 9 Février 2027 : Lyon / Francfort - 19h00 / 20h25

Francfort / Rio de Janeiro - 22h15 / 06h00 le jour 2

Mercredi 17 Février 2027 : Sao Paulo / Munich - 22h25 / 13h50

Jeudi 18 Février 2027 : Munich / Lyon - 16h20 / 17h40

Horaires sous réserve de modification par la compagnie aérienne

En temps utile avant le début du voyage ou du séjour et conformément à l'article L211-10 du Code du Tourisme, vous seront remis les documents nécessaires ainsi que les informations sur l'heure prévue de départ et, en cas de transport, l'heure limite d'enregistrement ainsi que les heures prévues des escales, des correspondances et de l'arrivée.

■ ■ ■ Nos engagements pour un Tourisme plus Responsable

Nous sommes adhérents à l'association ATR depuis 2018. Le label rassemble les professionnels du voyage engagés dans un tourisme à visage humain. Voyageurs, pour passer de bonnes vacances, passez à l'action, en choisissant des voyages respectueux de la planète et de ses habitants. Agissons ensemble

pour un tourisme responsable : <https://www.tourisme-responsable.org/voyager-responsable/charte-ethique-voyageur/>



MEMBRE
AGIR POUR UN
TOURISME
RESPONSABLE

Nous nous engageons également au côté de l'association « [Je pars, tu pars, il part](#) » qui a pour objectif de faciliter l'accès aux vacances et aux loisirs aux français qui en sont privé. En tant qu'acteurs du tourisme depuis de nombreuses années, il nous semble qu'il est du ressort de notre industrie d'organiser une chaîne

de solidarité bénéficiant aux enfants et familles ne pouvant s'offrir des vacances méritées. Nous faisons contribuer nos voyageurs à hauteur de 5 € / personne pour permettre aux plus démunis de s'évader en famille le temps d'une semaine à la mer, à la campagne ou à la montagne sur le territoire français. **Grâce à vous nous contribuerons ensemble à leur faire de vivre de bons moments en famille** loin de leurs préoccupations du quotidien.



Je pars, tu pars, il part.

CONTRIBUONS AUX VACANCES POUR TOUS

■ ■ ■ Exemple d'hôtels utilisés

Hôtel AMERICAS BENIDORM 4**** ou similaire

RIO DE JANEIRO - Copacabana

L'hôtel Benidorm est situé à 500 mètres de la plage de Copacabana et offre une vue imprenable sur le Christ Rédempteur et le Pain de Sucre depuis son toit-terrasse. Il dispose également d'une piscine, d'une petite salle de sport et d'un sauna. Le Wi-Fi est gratuit et un parking est disponible sur place moyennant un supplément. Spacieuses, les chambres ont été rénovées avec goût et élégance, et sont lumineuses et climatisées. Elles sont dotées d'une salle de bains privative, d'une Smart TV et d'un minibar. Vous pourrez savourer un délicieux petit-déjeuner continental à l'élégant restaurant du Benidorm.



Pousada VALHACOUTO 4**** ou similaire

Centre-ville PARATY

Bénéficiant d'une situation idéale, à 3 minutes de marche du centre historique de Paraty, la pousada Valhacouto vous offre un cadre reposant en plein cœur de Paraty. Cet établissement vous propose une piscine et une connexion Wi-Fi gratuite. Les hébergements climatisés sont dotés d'une salle de bains privative, d'une télévision, d'un téléphone et d'un minibar. Les chambres sont parées de draps aux couleurs pimpantes et de peintures d'artistes locaux sur les murs. Le petit-déjeuner buffet quotidien est composé de fruits tropicaux, de jus de fruits frais et de mets faits maison, tels que des gâteaux et des tartes. La Pousada met à votre disposition un service de blanchisserie et une salle de jeux pour vos moments de loisirs. Des informations touristiques peuvent également être fournies et la gare routière se trouve à 10 minutes à pied.



Prix par personne en chambre double : 2 890 €

10 jours / 7 nuits - Du 9 au 18 Février 2027

■ ■ ■ Ce prix comprend

- Les vols **Lufthansa** : Lyon / Rio de Janeiro et Sao Paulo / Lyon via Francfort
- Les transferts en car aéroport / hôtel / aéroport et autocars de tourisme privatif durant les visites, sauf pour les transferts au Carnaval (services de navette)
- La **croisière en goélette** dans la baie de Paraty
- 7 nuits en hôtel 4**** NL (à Rio) et pousada (à Paraty) en chambre double avec bain ou douche
- Les repas selon programme (incluant tous les petits-déjeuners, 3 déjeuners et 2 dîners) avec **spécialités locales**
- Les visites et excursions telles que mentionnées au programme, dont :
RIO : Pain de Sucre avec ascension en téléphérique, PARATY : centre historique, croisière baie de Paraty
Corcovado avec montée en train à crémaillère, centre historique, quartier de Lapa
- **Le Défilé des Écoles Championnes du Carnaval – place assise (non numérotée) en gradin**
- Guides locaux francophones durant les visites et excursions
- Taxes gouvernementales et services hôteliers
- Les taxes d'aéroport et de sécurité : 146 € (à ce jour - sous réserve de hausse)
- Assurance Assistance / Rapatriement
- Garantie APST (Garantie totale des fonds déposés)
- **Une participation de 5 €/personne pour la fondation « Je pars, tu pars, il part »**
- Pochette de voyage électronique
- Assistance à l'embarquement et assistance de nos représentants locaux

■ ■ ■ Ce prix ne comprend pas

- Vos dépenses personnelles, repas et boissons autres que mentionnés, pourboires, etc...
- Le supplément chambre individuelle (en demande sous réserve de disponibilité) : 800 €
- Possibilité de chambre triple sans réduction
- Assurance Annulation / Interruption de séjour : +100 € / pers.

Ce devis a été établi le 23/09/2026 selon les conditions économiques en vigueur à ce jour. Il reste sous réserve d'augmentation de la part de nos prestataires de services, de la fluctuation du taux de change et de l'augmentation du coût du pétrole, et sous réserve de disponibilité des prestations. Ce devis n'a fait à ce jour l'objet d'aucune réservation.

Prix garantis jusqu'à 1 \$US = 0,86 € - Part révisable 58 %

■ ■ ■ Formalités administratives et sanitaires

Formalités d'entrée sur le territoire :

Pour les voyageurs de nationalité française : **Passeport valide 6 mois après le retour.**

Nous vous invitons à consulter le site www.diplomatie.gouv.fr rubrique Conseils aux Voyageurs.

Les non-ressortissants français ou les bi-nationaux sont invités à consulter le consulat ou l'ambassade des pays de destination.

Mineurs : L'autorisation de sortie du territoire a été rétablie depuis le 15 janvier 2017 : dans le cadre d'un voyage à l'étranger, le mineur résidant en France et voyageant sans être accompagné par un titulaire de l'autorité parentale, doit être muni du formulaire d'autorisation de sortie de territoire : CERFA n°15646*01 à télécharger sur le site https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15646.do, signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale et accompagné de la photocopie de la pièce d'identité du parent concerné. Si l'enfant voyage avec un seul de ces deux parents, certains pays réclament la preuve que l'autre parent autorise le voyage. Il convient donc de consulter le consulat ou l'ambassade des pays de destination.

Formalités de santé - Vaccin(s) conseillé(s) /obligatoire(s) :

Nous vous invitons à prendre connaissance du site du Ministère des Affaires Etrangères – rubrique « conseils aux voyageurs » et plus spécifiquement concernant les rubriques « risque pays » et « santé » : <http://www.diplomatie.gouv.fr>

Information Infection pulmonaire - Coronavirus Covid-19 :

Certains prestataires, pays de destination ou transporteurs peuvent exiger la présentation d'un certificat d'une vaccination reconnue contre le covid-19 et/ou autre formalité, comme un test PCR, antigénique ou sérologique réalisé dans un délai précis avant le départ. La réalisation de ces formalités et son coût demeure à la charge du voyageur. Il appartient au voyageur d'estimer s'il entend se conformer à cette obligation et CARPE DIEM décline toute responsabilité si le voyageur se voyait refuser l'accès à l'un des services composant le forfait en raison d'une non-conformité à l'exigence sanitaire requise.

Il convient de suivre l'évolution de la situation sanitaire et les consignes des autorités locales. Plus d'informations et recommandations sur <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/> ainsi que sur la plateforme <https://reopen.europa.eu/fr> de la Commission européenne.

Une mise à jour des obligations vous sera communiquée sur votre convocation environ 30 jours avant le départ.

Les conditions évoluant de jour en jour, nous vous invitons à consulter régulièrement les sites mentionnés ci-dessus.

■ ■ ■ Modalités de paiement

- Acompte de 50 % à verser à la réservation
- Acompte complémentaire obligatoire de 20 % au plus tard 95 jours avant le départ
- Solde à réception de facture, au plus tard 35 jours avant le départ

Le non-respect de l'échéancier de règlement ou tout retard de paiement supérieur à 5 jours entrainera obligatoirement l'annulation des prestations et fera l'objet d'une facture de frais d'annulation conformément aux dispositions mentionnées ci-après.

En cas de paiement par chèque ANCV, des frais d'agence de 0,25 € / chèque seront facturés pour le traitement. Pour rappel les ANCV ne sont acceptés que pour les voyages au sein de l'Union Européenne.

■ ■ ■ Assurances (contrats consultables sur www.carpediem-voyages.com)

- Assurance Assistance / Rapatriement : [contrat Valeurs Assurances / VVV](#)
- Assurance optionnelle complémentaire (à souscrire impérativement à la réservation de voyage) : [contrat Valeurs Assurances / Solucia N° ORD120594Q5C5 : Annulation / Interruption de séjour](#)

Le montant des assurances souscrites (annulation, complémentaire santé etc...) n'est jamais remboursable quelle que soit la date et le motif de l'annulation.

Si vous justifiez d'une garantie antérieure pour les risques couverts par l'assurance souscrite, vous avez la possibilité de renoncer sans frais à cette/ces assurance(s) dans un délai de 14 jours à compter de sa conclusion et tant qu'aucune garantie n'a été mise en œuvre.

■ ■ ■ Frais d'annulation du fait du client – Modification de nom/prénom

Absence de droit de rétractation : Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le présent contrat n'est pas soumis au droit de rétractation. Toutefois, le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage et s'acquittera des frais fixés ci-dessous.

Frais d'annulation du fait d'un voyageur :

Le voyageur a la possibilité d'annuler le présent contrat moyennant le paiement des frais suivants (par personne, sur le prix total du voyage) – conditions spécifiques à la période du Carnaval de Rio :

- A compter de la date de signature de l'accord 91 jours avant le départ : 30 % du montant du voyage
- Annulation intervenant entre 90 et 61 jours avant le départ : 50 % du montant du voyage
- Annulation intervenant entre 60 et 36 jours avant le départ : 70 % du montant du voyage
- Annulation intervenant entre 35 et 20 jours avant le départ : 90 % du montant du voyage
- Annulation intervenant entre 21 jours et le jour du départ : 100 % du montant du voyage

A noter que des frais administratifs de gestion de l'annulation d'un montant de 80 euros par personne seront facturés, quel que soit la date et le motif de l'annulation.

Si une annulation partielle (ou plusieurs) implique un changement de base tarifaire sur l'effectif de participants, le

Changement de nom/prénom :

Attention dans certains cas, la réservation peut être nominative dès la confirmation du dossier, cela sera mentionné spécifiquement.

- Depuis la date de signature du contrat jusqu'à 61 jours avant le départ : aucun frais.
- Entre 60 et 31 jours du départ : 50 € de frais de modification.
- A partir de 30 jours avant le départ : impossibilité de changement de nom (billets d'avion émis). Une modification serait alors considérée comme une annulation entraînant les frais d'annulation ci-dessus mentionnés et la perte de la réservation. Une nouvelle réservation serait alors assujettie aux disponibilités offertes par la compagnie aérienne et au tarif en vigueur au moment de la demande de nouvelle réservation. Tout éventuel supplément serait à la charge du voyageur.

Annulation du fait de l'organisateur :

Le Tour Opérateur se réserve le droit d'annuler le voyage au plus tard 21 jours avant le départ si celui-ci ne réunit pas un nombre minimum de 36 participants. Dans ce cas, le voyageur serait remboursé intégralement des paiements effectués, sans indemnisation supplémentaire.

■ ■ ■ Révision du prix

Conformément aux articles L.211-12, R. 211-8 et R. 211-9 du Code du tourisme, le prix du transport de passagers résultant du coût du carburant ou d'autres sources d'énergie, du niveau des taxes ou redevances sur les services de voyage compris dans le contrat, imposées par un tiers y compris les taxes touristiques, d'atterrissage ou d'embarquement et de débarquement ; peuvent varier à la hausse ou à la baisse.

Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ.

Cette hausse s'appliquera intégralement sur la part du prix concernée.

Pour toute hausse supérieure à 8% et jusqu'à 20 jours du départ, vous recevrez sur un support durable le détail de la variation du prix, ses conséquences sur le prix du forfait, le choix qui s'offre à vous d'accepter ou de refuser dans un délai raisonnable et les conséquences de l'absence de réponse.

■ ■ ■ Personnes à mobilité réduite

De manière générale, ce voyage **n'est pas adapté** aux personnes à mobilité réduite. En cas de demande particulière, merci de vous adresser à nous.

■ ■ ■ Vos données

La personne à l'origine de cette demande accepte de transmettre les données des voyageurs en vue de son exécution et garantit avoir recueilli le consentement des autres voyageurs aux mêmes fins.

Conformément à l'article L 223-2 du Code de la Consommation, le client déclare avoir été informé de son droit à s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique www.bloctel.gouv.fr

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données personnelles vous concernant et d'un droit d'opposition pour raison légitime à leur traitement.

Pour exercer ces droits, vous devez adresser un courrier postal à l'adresse suivante : CARPE DIEM "des voyages à votre image" Parc Eurekalp Zone d'activités Tire-Poix 38660 ST VINCENT DE MERCUZE ou un courrier électronique à contact@carpediem-voyages.com

Assurance Voyage

SOLUCIA
SERVICE & PROTECTION JURIDIQUES

Document d'information sur le produit d'assurance

Compagnie : Solucia Protection Juridique, entreprise d'assurance de droit français régie par le Code des Assurances, SA à directoire et conseil de surveillance au capital de 9 600 000 euros, immatriculée au RCS de PARIS 481 997 708, dont le siège social est situé 111 avenue de France – CS 51519 – 75634 Paris cedex 13 (France) et soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 place de Budapest – CS 92459 – 75436 Paris cedex 09.

PRODUIT : TRAVEL SOLUTION

Ce document d'information vous présente un résumé des principales garanties et exclusions du produit et ne prend pas en compte vos besoins et demandes spécifiques.

Une information précontractuelle et contractuelle complète sur ce produit est fournie dans les documents relatifs au contrat d'assurance.

De quel type d'assurance s'agit-il ?

Cette assurance permet la prise en charge de frais restés à la charge de l'assuré lorsqu'un événement garanti survient avant ou pendant son séjour/voyage.



Qu'est-ce qui est assuré ?

VOS GARANTIES SYSTEMATIQUEMENT PREVUES :

- ✓ Frais d'annulation pour motifs listés :
Prise en charge des frais d'annulation jusqu'à 20 000 € par personne et 70 000 € maximum par événement.

VOS GARANTIES NON SYSTEMATIQUEMENT PREVUES :

- Frais d'interruption de séjour :
Remboursement des frais de séjour au prorata temporis des nuitées et prestations terrestres (hors transport) non consommés, en cas de retour prématuré. Pris en charge dans la limite de 20 000 € par personne et avec un maximum de 70 000 € par événement.
- Extension COVID :
Prise en charge en cas d'annulation ou interruption de votre séjour des frais dans la limite des plafonds mentionnés ci-dessus en cas d'annulation ou en cas d'interruption de séjour.

- ✓ Les garanties précédées d'une coche verte sont systématiquement prévues au contrat.



Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

- ✗ L'annulation pour convenance personnelle
- ✗ L'absence d'aléa
- ✗ Le défaut ou l'excès d'enneigement
- ✗ Les événements survenus avant la souscription du contrat d'assurance
- ✗ Les événements non prévus aux conditions générales
- ✗ Les voyages/séjours de plus de 90 jours consécutifs



Y-a-t-il des exclusions à la couverture ?

Les principales exclusions de votre contrat sont :

- ! Les conséquences et/ou événements résultant de la grève, d'un attentat ou d'un acte de terrorisme sauf stipulation contraire aux conditions générales.
- ! La faute intentionnelle de l'assuré.
- ! Les maladies ou accidents ayant fait l'objet d'une première constatation, d'un traitement ou d'une hospitalisation entre la réservation du voyage et la souscription du contrat.
- ! Les complications de grossesse au-delà de la 28ème semaine
- ! La défaillance de toute nature, y compris financière, du transporteur rendant impossible l'exécution de ses obligations contractuelles.
- ! De la non-présentation, pour quelque cause que ce soit, de documents indispensables au séjour, tels que passeport, carte d'identité, visa, titres de transport, carnet de vaccination sauf en cas de vol, dans les 48 heures précédant le départ, du passeport ou carte d'identité.

Principale restriction :

- ! Dans le cadre de la garantie « annulation pour motifs listés », nous ne prenons pas en charge les frais de dossiers inférieurs à 50€.
- ! Dans le cadre de la garantie interruption de séjour, une franchise de 100 € par assuré est appliquée.

! Dans le cadre de la garantie extension Covid, une franchise de 30 euros par assuré est appliquée



Où suis-je couvert ?

- ✓ L'Adhérent doit avoir souscrit le contrat dans une Agence ou Organisme de voyage en France métropolitaine, Corse ou dans les DROM.
- ✓ La garantie annulation pour périls dénommés : lieu de Domicile de l'Assuré.
- ✓ Les autres garanties : dans le pays de destination choisis par l'Adhérent, y compris la France et indiqué(s) au bulletin d'inscription au voyage l'Organisateur/Agence de voyage



Quelles sont mes obligations ?

■ A la souscription du contrat

Répondre exactement aux questions posées lors de la souscription, **sous peine de nullité du contrat dans l'hypothèse où l'omission ou l'inexactitude qui induit en erreur l'Assureur sur les éléments d'appréciation du risque se révèle être intentionnelle** ;

Déclarer précisément l'identité de chaque Assuré bénéficiaire

Régler la prime d'assurance indiquée au contrat, **sous peine de voir le contrat résilié**

■ En cours de contrat

Déclarer toutes circonstances nouvelles ou les modifications de circonstance qui sont de nature à entraîner une aggravation sensible et durable du risque de survenance de l'événement assuré ;

■ En cas de sinistre

Déclarer tout sinistre de nature à mettre en jeu l'une des garanties dans les conditions et délais impartis, et joindre tous documents utiles à l'appréciation du sinistre,

Informez des garanties éventuellement souscrites pour les mêmes risques en tout ou en partie auprès d'autres assureurs, ainsi que tout remboursement que l'assuré reçoit suite à sinistre,

En cas de vol, déposer plainte auprès des autorités compétentes et fournir l'original de ce dépôt.



Quand et comment effectuer les paiements ?

Les primes d'assurance sont payables auprès de l'assureur ou de son représentant concomitamment à la souscription. Le paiement s'effectue par carte bancaire et est réglé en une fois.



Quand commence la couverture et quand prend-elle fin ?

Début de la couverture

La garantie « Annulation », prend effet le jour de la souscription du contrat.

La garantie « Interruption de séjour » prend effet, le jour du départ du lieu de séjour

L'extension covid prend effet le jour de la souscription du contrat

Fin de la couverture

La garantie « Annulation » expire le jour du départ en voyage

La garantie « Interruption de séjour » expire le dernier jour du voyage

L'extension covid expire le dernier jour du voyage



Comment puis-je résilier le contrat ?

S'agissant d'un contrat à durée déterminée, celui-ci prend fin au plus tard à la date de fin de séjour indiquée sur vos conditions particulières ou bulletin d'adhésion.

Le contrat cessera automatiquement sans possibilité de renouvellement.

Formulaire d'information standard pour des contrats de voyage à forfait

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. L'entreprise CLRT VOYAGES sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l'exige la loi, l'entreprise CLRT VOYAGES dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le code du tourisme :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006074073&dateTexte=20180701>

Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait.

L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat.

Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou le détaillant.

Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.

Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait.

En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables.

Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème.

Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.

L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté.

Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti. CLRT VOYAGES a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de l'Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme (APST). Les voyageurs peuvent prendre contact avec cette entité (APST Siège 15 avenue Carnot 75017 PARIS Tel : 01 44 09 25 35 / 01 44 09 88 00 Mail : info@apst.travel) si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de CLRT VOYAGES.

Tout ce qui précède constitue l'offre préalable conformément à l'article 211-4 du Code du Tourisme, et le client certifie en avoir pris connaissance.

Date :

Signature :